

UN COMITÉ DE SUIVI POUR MAERA

Conseil de Métropole // Jeudi 2 novembre



DÉCRYPTAGE PAR JACKIE GALABRUN-BOULBES

1^{re} vice-présidente déléguée au service public de l'eau et de l'assainissement
Maire de Saint-Drézéry

Le comité de suivi « Maera », créé en 2004 dans le cadre de la réalisation de la station d'épuration à Lattes et de son émissaire en mer, avait été instauré pour une durée limitée et n'avait plus d'existence juridique depuis le 29 mai 2017. Au regard des enjeux environnementaux du nouveau projet de modernisation engagé par Montpellier Méditerranée Métropole, le maintien de cette instance de discussion paraît opportun et répondrait à la demande de l'ensemble des membres de la précédente instance. C'est chose faite avec la création d'un nouveau comité de suivi constitué sous l'égide de la Métropole. Il rendra compte du fonctionnement de la station de traitement, de son émissaire de rejet en mer et des réseaux de collecte associés. Il communiquera et échangera aussi sur le projet de modernisation de Maera. La composition de ce nouveau comité piloté par la Métropole a été élargie en l'adaptant au contexte et aux enjeux à venir. Elle comporte cinq collègues à raison d'un représentant par organisme. À savoir, un collège d'acteurs institutionnels, un collège d'élus, un collège d'associations et de professionnels de la mer, un collège d'experts, d'universitaires et de chercheurs et un collège d'usagers riverains. De nouvelles représentations sont ajoutées : le SYBLE, le SYMBO, Les compagnons de Maguelone, France Nature environnement, Mosson coulée verte, Aqua-Valley,

l'Observatoire de l'eau de Montpellier Méditerranée Métropole, ainsi que trois habitants de Lattes qui font partie du groupe Odeurs. À noter, l'introduction d'un volet énergie, avec un représentant pour l'Ademe. Ce comité de suivi est entièrement composé de membres bénévoles nommés pour cinq ans. Il se réunit au moins une fois par an en séance plénière. Avec sa nouvelle composition, cette instance initialement tournée vers la mer intègre aujourd'hui des acteurs des cours d'eau et du Lez.



La composition du nouveau comité de suivi « Maera » a été élargie notamment avec la participation d'habitants de Lattes.

MÉDIATHÈQUE

JULES VERNE INTÈGRE LE RÉSEAU MÉTROPOLITAIN



© Saint-Jean de Védas

À partir du 1^{er} janvier 2018, le réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole s'étoffe d'un quinzième établissement. La médiathèque Jules Verne de Saint Jean de Védas rejoint le réseau métropolitain qui est ainsi renforcé sur le sud ouest du territoire. Les abonnés au réseau issus des différentes communes du territoire métropolitain auront accès au fonds védasien constitué de près de 47 000 ouvrages référencés dans un catalogue informatisé de plus de 33 600 livres, 8 500 CD audio, 4 300 DVD, 500 CD-ROMS et 96 titres de revues et journaux. Quant aux Védasiens, ils auront désormais tout le loisir de profiter des nombreux fonds, services et rendez-vous programmés par le réseau de lecture publique de Montpellier Méditerranée Métropole.

mediatheques.montpellier3m.fr

ARCHIVES

ZOLA ABRITE LES ARCHIVES DURANT CINQ ANS

Le projet d'installation des archives municipales métropolitaines dans l'ancien bâtiment des archives départementales de l'Hérault – avenue de Castelnaud à Montpellier – est programmé à l'horizon 2020. En attendant leur nouvelle implantation, la Métropole et la Ville ont signé une nouvelle mise à disposition de la Ville de Montpellier des locaux destinés aux archives municipales au sein de la médiathèque Émile Zola. Cette convention est valable pour une durée de cinq années.

archives.montpellier.fr

VOIRIE

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE

Dans le cadre de la programmation des travaux de renouvellement de l'éclairage public, des travaux de mise en conformité sont programmés à Cournonsec, rue du jeu de tambourin et rue de la vierge pour un montant de 11 599 euros, dont 5 099 euros à la charge de la Métropole, ainsi qu'à Laverune impasse de la piscine et lotissement le Lassederon pour 70 690 euros, dont 50 690 euros à la charge de la Métropole.

SPORT

LA NATATION COMME MOYEN D'INSERTION

Afin de permettre aux enfants entrant en classe de 6^e de savoir nager, des stages gratuits d'apprentissage en vue d'obtenir le test Sauv'Nage sont organisés dans les piscines métropolitaines, en coopération avec cinq clubs de natation. Ils ont lieu au centre nautique Neptune avec le Montpellier Paillade Natation, à la piscine Spilliaert avec le Montpellier nat synchro, à la piscine Vivès avec le Montpellier sauvetage, à la piscine Nakache avec l'ASPTT, à la piscine Pitot avec Aqualove Sauvetage. Ils sont donnés en priorité aux enfants issus des quartiers ciblés dans le cadre de la politique de la Ville.

Par ailleurs, quatre clubs de natation ont chacun reçu 2 000 euros de subvention pour leur action de formation auprès d'un public défavorisé. Ces

clubs proposent à des personnes en difficulté de suivre une formation au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique BNSSA. À l'issue de la formation, des perspectives de recrutements sur des emplois saisonniers ou vacataires sont possibles.



La natation apprise aux plus jeunes peut aussi être vecteur d'insertion professionnelle.



200

C'est le nombre d'adhérents à l'association FrenchSouth. Digital dont les entreprises sont majoritairement situées sur le territoire métropolitain.

Parmi elles des start-up, dont certaines accompagnées par le BIC de Montpellier Méditerranée Métropole, des entreprises technologiques « champions », ainsi que des grandes entreprises, telles que Dell ou IBM. Montpellier Méditerranée Métropole soutient FrenchSouth.Digital en l'accueillant gratuitement au sein de la pépinière Cap Oméga et en lui allouant une subvention de 35 000 euros pour 2017.



C'est le nombre de logements locatifs sociaux pour étudiants qui vont être construits dans la résidence « Le Thalès » tranche 2, située 1567 avenue Albert Einstein à Montpellier.

La résidence sera gérée par l'association Habitat Social et Étudiant - Rhône (HSE). Le programme comprend 60 logements financés en Prêt Locatif Social (PLS). Elle vient compléter une première tranche de 82 logements locatifs sociaux étudiants. Un projet conçu par le cabinet montpelliérain d'architecture Jean-Baptiste Miralles.



Suivez en direct les conseils de Métropole sur montpellier3m.fr